Le CESE a voté son avis "La dette : un pont entre passé et avenir"

Séance plénière du mercredi 13 juin 2012

PUBLIÉ LE 13/06/2012

Avec un montant de 1 717 milliards d'euros en 2011, la dette publique de la France fait aujourd'hui l'objet de toutes les attentions. Plus généralement, la crise de la dette est devenue, au cours des dernières années, une des préoccupations majeures de l'Union européenne et de ses pays membres. Il ne s'agit pourtant pas d'un phénomène nouveau et les raisons de cet endettement sont anciennes et multiples. Aujourd'hui, les sommes atteintes poussent certains à considérer cette dette comme une charge laissée aux générations futures par des générations particulièrement égoïstes. Ainsi, la dette, qui a parfois servi à des créations de richesse et a permis d'anticiper les investissements nécessaires, tout en lissant les chocs économiques éventuels, apparait comme un pont entre passé et avenir.
L'avis de la section de l'économie et des finances, rapporté par Michel Lamy (Groupe CFE-CGC), a été **voté ce jour en séance plénière avec 210 votants, 57 abstentions, 101 votes pour et 52 contre.**

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026